



Esso S.A.F.

Immeuble Spring
20 rue Paul Héroult
92000 Nanterre
France

Contact

Catherine Brun
01 49 67 94 57
catherine.brun@exxonmobil.com
Olivier Dumas
02 32 99 25 73

Esso rappelle qu'un accord salarial a été conclu avec des efforts significatifs et en appelle à la raison pour mettre fin au blocage de ses sites de production

Nanterre, le 12 octobre 2022,

Le groupe Esso confirme sa volonté de sortir très rapidement du mouvement social qui bloque l'approvisionnement en carburant du pays et qui cause de graves dommages à nos concitoyens mais aussi au groupe Esso et à son personnel.

Pour cela la direction rappelle qu'un accord salarial national a été signé par deux organisations syndicales représentatives de la majorité du personnel.

Cet accord comprend des avancées significatives :

- une évolution globale des salaires entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023 de 6,5 %
- une prime de partage de la valeur de 3 000 € (hors participation et intéressement).
- une aide ponctuelle à la mobilité et aux transports de 750 € brut, versée en novembre pour faire face à l'augmentation du prix des carburants

Par ailleurs, attentive aux demandes des salariés, la direction a aussi confirmé son engagement à accélérer les chantiers d'amélioration de l'organisation du travail, par exemple la mise en œuvre d'un projet d'accord généreux sur le télétravail avant la fin de l'année.

Alors que la CGT et FO reviennent avec de nouvelles revendications, la direction rappelle

- que l'accord salarial majoritaire conclu met nécessairement fin aux négociations salariales, qu'il doit être respecté et appliqué au plus vite
- qu'une très grande majorité des salariés veulent reprendre le travail et continuer à fournir les carburants dont le pays a besoin

La direction en appelle à la raison pour mettre fin au blocage des sites de production et de distribution dans un climat apaisé. Elle renouvelle ses excuses à tous ceux qui subissent cette situation.

Retrouvez les informations du groupe sur :

